

**Diane Boudreau, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec : oralité et écriture***

Peter G. Klaus

Volume 28, Number 2, Fall 1995

Savoirs de la littérature américaine contemporaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/501126ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/501126ar>

[See table of contents](#)

Article abstract

Diane Boudreau, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec : oralité et écriture*.

Publisher(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (print)

1708-9069 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Klaus, P. G. (1995). Diane Boudreau, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec : oralité et écriture*. *Études littéraires*, 28(2), 121–127.  
<https://doi.org/10.7202/501126ar>

Tous droits réservés © Département des littératures de l'Université Laval, 1995

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

**Boudreau, Diane, *Histoire de la littérature amérindienne au Québec : oralité et écriture*. Montréal, L'Hexagone, 1993, 201 p.**

■ Jusqu'ici le terme « Indien » ou « Amérindien » évoquait invariablement le mythe du « bon sauvage » ou rappelait éventuellement nos lectures de jeunesse, à commencer par les nobles Peaux-Rouges de J. F. Cooper jusqu'aux innombrables volumes de Karl May. La littérature québécoise contemporaine, elle non plus, n'a pas boudé l'Indien. Mais l'Indien du Québec ou du Canada y a plutôt joué un rôle de second ordre, un rôle d'objet de la littérature. Il n'aura que rarement été acteur principal (mis à part dans les œuvres d'Yves Thériault et de quelques autres) et il n'a pour ainsi dire jamais été mentionné comme créateur de sa propre littérature.

Les événements politiques de ces dernières années, en particulier les négociations autour des projets de la Baie James, la crise d'Oka et l'échec du Lac Meech, ont fait surgir une autre image de l'Indien, de l'Amérindien, ce tiers exclu. Les revendications politiques des autochtones et l'autonomie que les gouvernements leur concèdent font état d'un changement profond au sein même des premières nations : serait-on en train de vivre une « Révolution tranquille » du côté des autochtones, avec tout ce que cela comporte de transformations sociales ?

Le livre de Diane Boudreau tombe à point nommé. Son *Histoire de la littérature amérindienne au Québec* constitue une première très attendue et, rien que par ce fait, elle comble une lacune. Le retard du Québec à prendre en compte le fait amérindien reste assez surprenant vu que les États-Unis ont pris les devants en décernant le Pulitzer Price de 1969 au roman *House Made of Dawn* du Kiowa N. Scott Momaday. Les Amérindiens du Québec n'en sont pas encore là. Et l'auteure de dire qu'« il est plus que temps que nous apprenions à connaître et à apprécier une littérature d'ici » (p. 18), surtout lorsque les Européens commencent à s'y intéresser (p. 18). Le retard du Québec est d'autant plus regrettable que les rapports historiques — à ce qu'on dit — ont été nettement plus constructifs entre Amérindiens et francophones qu'entre Amérindiens et Américains. La curiosité du lecteur est donc éveillée.

Le livre de Diane Boudreau est divisé en deux grandes parties dont la première est consacrée à « La littérature orale amérindienne » et la deuxième à « La littérature écrite amérindienne ». Dans son introduction, quelque peu rapide et méthodologiquement floue, l'auteure annonce d'emblée ses couleurs, elle anticipe dans leurs grandes lignes les principaux thèmes qu'elle approfondira par la suite.

Nous apprenons ainsi que les Indiens de l'Amérique du Nord-Est ne possédaient pas de système d'écriture particulier. Mais, dira-t-on, il est peu probable que les Indiens du Nord-Est se distinguent de ceux de l'Amérique du Nord par ce trait culturel particulier. En plus, l'auteure aurait éventuellement pu préciser, dès l'introduction, qu'il est assez problématique d'« enfermer » le fait amérindien et sa littérature à l'intérieur des frontières du Québec, vu les migrations saisonnières, le nomadisme ou semi-nomadisme de nombreuses populations amérindiennes dont la sédentarisation est assez récente et qui n'avaient cure dans le passé des frontières tracées par l'homme blanc.

Dans le premier chapitre de la première partie du livre, Diane Boudreau aborde la problématique d'une définition de la littérature orale amérindienne. Par littérature orale elle désigne d'un côté « une catégorie de messages qui sont essentiellement liés à la parole » (p. 24) et d'un autre côté « un discours à demi fixé, où l'improvisation est partielle et qui comporte différents "genres" » (p. 24).

Ces genres traditionnels comprennent les récits narratifs (mythes, légendes, contes), les chants et les discours traditionnels (p. 24). La production orale des Amérindiens s'insère dans la vie quotidienne tout en l'exprimant (p. 25). L'oralité traduit davantage l'expression collective enracinée dans le passé, dans l'histoire d'une communauté, que l'expression d'un individu. Ce serait un premier trait distinctif par rapport à la tradition orale occidentale.

Pour comprendre la cosmogonie amérindienne qui se trouve à la base de la production orale, l'auteure décrit dans son deuxième chapitre « Les étapes de la formation du monde selon les Amérindiens ». Le chapitre III est consacré aux « Particularités du discours traditionnel ». Pourtant, les remarques générales concernant l'oralité ne constituent pas forcément une particularité amérindienne, elles pourraient s'appliquer à toute tradition orale. Quant aux recoupements thématiques entre les différentes cultures amérindiennes relevés par l'auteure, sont-ils si inattendus compte tenu du nomadisme ou du semi-nomadisme de la plupart des nations autochtones? La vision amérindienne de l'univers diffère, certes, de celle de l'Occident. Il est utile, dans ce contexte, de relever le fait que dans cette conception les objets sacrés, les manifestations physiques et spirituelles des êtres surnaturels sont perçus comme des objets et des manifestations réelles (p. 62). Ils font ainsi partie du « vécu », comme dans d'autres traditions populaires (cf. Haïti). En ce qui concerne le symbolisme amérindien, l'auteure compare la tradition orale amérindienne et la tradition écrite occidentale et y constate une nette divergence. Est-ce si surprenant, surtout lorsqu'on compare l'« incomparable » ? (p. 61)

La tradition orale amérindienne, encore bien vivante selon l'auteure, continue à influencer ce qui va devenir éventuellement une véritable littérature écrite amérindienne.

Dans la deuxième partie du livre, « La littérature écrite amérindienne », l'auteure consacre beaucoup d'espace aux considérations historiques, politiques et sociales qui conditionnent l'éventuelle émergence d'une prise de conscience politique amérindienne et par la suite la naissance d'une littérature écrite. On apprend ainsi que l'histoire de l'écriture amérindienne est indissociable de la réalité coloniale (p. 70). La méfiance des Amérindiens ne visait pas seulement les missionnaires mais aussi leur moyen de

communication, la langue écrite, le français. Il n'est donc pas étonnant de voir les Amérindiens refuser l'écriture (occidentale) jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle et lui attribuer des pouvoirs maléfiques.

À partir de la Conquête de 1759-60, les Amérindiens, tout en se servant de la langue des missionnaires (ou du colonisateur), utilisent l'écriture surtout pour exprimer leurs doléances et leurs revendications, leurs pétitions et leurs requêtes (p. 80). Ces détails sont souvent repris par l'auteure, certainement pour en souligner l'importance. L'histoire de l'écriture (en langue française ou anglaise) est aussi une histoire de la domination, car les missionnaires estiment dangereuse une maîtrise de l'écriture par les Amérindiens et préconisent par conséquent une alphabétisation en langue amérindienne. Pourtant, dès que les Amérindiens fréquentent l'école à partir du milieu du XX<sup>e</sup> siècle, on leur interdira de parler leur langue (p. 92). Par cette mesure, on a donc contribué à la dégradation des langues autochtones.

L'écriture amérindienne émerge dans les années 1970. Elle se veut une écriture de résistance contre l'assimilation. L'oralité ne disparaîtrait pas pour autant — seulement, l'indianité revendique un nouveau mode de communication (p. 93).

Dans le chapitre V intitulé « Les archivistes de la dépossession », l'auteure répète qu'au Québec l'émergence d'une littérature écrite chez les Amérindiens est un phénomène culturel récent. Elle fonde ses arguments sur les théories d'Andrew Wiget d'après qui la littérature se développe selon des étapes bien précises dans les sociétés orales (p. 99). Malheureusement, l'auteure ne développe guère cette théorie (le même phénomène aurait pu être observé et confirmé également en Afrique noire, par exemple). Par contre, elle fournit de nombreux exemples d'une écriture plutôt politique et historique. Elle cite les essais de Georges E. Sioui, d'An Antane Kapesh, se réfère à la création depuis la fin des années 1970 de journaux amérindiens qui se font les porte-parole des revendications amérindiennes et qui s'adressent davantage aux Blancs qu'aux Amérindiens eux-mêmes (p. 103 sq.). Et elle conclut par une constatation plutôt désarmante parce que évidente : il y aurait une nette progression dans l'écriture amérindienne entre les pétitions du XVIII<sup>e</sup> siècle et les déclarations ou essais produits au XX<sup>e</sup> siècle (p. 112).

Le chapitre VI, « Hier et aujourd'hui : survivre », se concentre sur une innovation culturelle amérindienne : les récits appelés par Wiget « autobiographie directe » et « autobiographie indirecte », c'est-à-dire celle écrite par l'intermédiaire d'un écrivain. Elle cite en exemple « Le "premier" des Hurons » de Max Gros Louis, la première autobiographie indirecte d'un auteur-raconteur amérindien publiée au Québec (1971) (p. 123 sq.). An Antane Kapesh, par contre, reprend le discours traditionnel montagnais dans son essai « Je suis une maudite Sauvagesse » (1976), présenté comme une autobiographie directe. Par la suite, l'auteure nous fournit de nombreux exemples qui vont d'une littérature de caractère documentaire (celle de Mathieu André, entre autres) jusqu'à l'essai de G. E. Sioui publié en 1989 (« Pour une autohistoire amérindienne »). Dans les œuvres citées on constate la plus grande variété thématique et structurelle. Les frontières demeurent imprécises, comme dit l'auteure, entre le discours politique, l'autobiographie et l'ethnographie (p. 134).

Cette première étape d'une écriture amérindienne est suivie par la création d'œuvres de fiction dans les années 1970-80. Dans le chapitre VII, l'auteure arrive enfin à parler de ce qu'un esprit occidental préformé appellerait « littérature » (le terme « littérature » n'a pas vraiment été sondé dans toutes ses acceptions). Mais dans les sociétés orales, la création d'œuvres de fiction constituerait la dernière étape parcourue. Les auteurs restent malgré tout soucieux de préserver le patrimoine de la tradition orale en utilisant dans leurs œuvres des éléments structurels caractéristiques afin de prouver la valeur de leur culture et de dénoncer la dépossession, ce qui se révèle être un des leitmotiv du livre (p. 139 sq.).

Il ne faut donc pas s'attendre à voir surgir d'un coup de nombreux récits ou romans écrits par des Amérindiens, seuls Bernard Assiniwi et An Antane Kapesh auraient fait des incursions dans l'univers de la fiction (p. 141). Par contre, il existe depuis peu des recueils de poésie amérindienne. On fait état du succès du groupe Kashtin et des pièces de théâtre d'Yves Sioui Durand, dans lesquelles l'auteure décèle surtout la particularité langagière qui lui est propre (p. 167). Les langues ne sont pas utilisées de façon « innocente », on leur octroie une fonction politico-historique, les langues occidentales étant celles de la domination et les langues autochtones celles de la dépossession.

Dans sa conclusion, Diane Boudreau constate que les auteurs amérindiens, lorsqu'ils se mettent à écrire de la fiction, n'éliminent pas pour autant la littérature orale : ils expriment ainsi leur indianité et ils créent une littérature de résistance et de survie (p. 177). Il faut dire aussi que la littérature amérindienne n'a pas encore trouvé sa place. Elle n'est pas encore reconnue et ce n'est pas surprenant lorsqu'on considère l'accueil réservé aux nombreux auteurs néo-québécois (Haïtiens, Italiens, Chiliens, etc.).

La dernière comparaison faite par Madame Boudreau peut paraître quelque peu problématique : mais puisqu'elle traite de l'émergence de la littérature écrite dans d'autres sociétés traditionnelles, la comparaison entre les littératures écrites amérindiennes et négro-africaine demeure somme toute acceptable. Cependant, il est plus difficile de suivre son raisonnement lorsqu'elle compare l'émergence de la littérature écrite amérindienne à celle de la Louisiane (p. 182). Les données historiques, politiques, culturelles et ethniques en Louisiane diffèrent foncièrement de celles des premières nations.

Un grand atout du livre réside dans sa documentation : les précieuses notes explicatives, la bibliographie exhaustive et la liste des auteurs amérindiens, de leur appartenance ethnique et de leurs œuvres complètent avantageusement un essai très consistant (Diane Boudreau a également publié un « Répertoire bibliographique des Auteurs Amérindiens du Québec » au Centre de recherche sur la littérature et les arts autochtones du Québec (C.R.L.A.A.Q.), Saint-Luc, Québec, 1993, 46 p.). Les francophones du Canada pourraient se sentir directement concernés par ce nouveau phénomène culturel amérindien, étant donné que la littérature écrite amérindienne reprend des thèmes qui leur sont chers, à savoir la lutte contre l'assimilation et pour la survie, et la résistance contre toute forme de domination.

Le livre de Diane Boudreau constitue, en effet, un enrichissement indéniable et un début prometteur quant à l'évaluation du fait culturel amérindien si longtemps négligé

ou ignoré au Québec. Son approche est hautement originale. Souhaitons-lui de nombreux lecteurs.

*Peter G. Klaus*  
Freie Universität Berlin

■ Il est vrai que l'on peut affirmer que « les États-Unis ont pris les devants en décernant le Pulitzer Prize » en 1969 à N. Scott Momaday. Certes, voilà un prix fort important, mais des auteurs amérindiens du Québec bénéficient aussi d'une attention appréciable. Par exemple, Yves Sioui Durand (Huron) a reçu le prix Américanité de la presse et du jury international lors du Festival de théâtre des Amériques en 1985 et ses pièces ont été jouées en Angleterre, en France, en Italie et au Mexique. Le premier essai de Georges E. Sioui (Huron), *Pour une autobiographie amérindienne*<sup>1</sup> (1989), a été publié en anglais et le sera bientôt en espagnol. Éléonore Sioui (Huronne) a fait paraître un recueil de poésie en France en 1990, *Femme de l'Isle*<sup>2</sup>. Des auteurs amérindiens du Québec sont reconnus en Europe ou en Amérique du Sud, et il me semble que cette reconnaissance est considérable même si elle ne vaut pas tout à fait celle du prix Pulitzer.

Il est vrai aussi qu'il pourrait s'avérer problématique « d'enfermer » les auteurs amérindiens d'expression française à l'intérieur des frontières du Québec, mais la majorité d'entre eux y vivent. Wilfred Peltier représente l'exception qui confirme la règle. Toutefois, puisque son livre a été publié au Québec et que lui-même refuse de reconnaître toute frontière, *le Silence d'un cri*<sup>3</sup> a été analysé dans mon essai. J'aurais pu utiliser l'expression « auteurs amérindiens d'expression française vivant en Amérique », mais je ne vois pas ce que cela aurait changé. De plus, plusieurs auteurs amérindiens ne refusent pas l'étiquette territoriale. Par exemple, Bernard Assiniwi utilise l'expression « Les auteurs autochtones du Québec » dans un article publié dans *Vie des Arts*<sup>4</sup> en 1989, et Paula Gunn Allen dit bien qu'elle traite de l'« American Indian Literature » dans son article paru en 1976 dans *Cross-Currents*<sup>5</sup>.

---

1 *Pour une autobiographie amérindienne*, Québec, PUL, 1989. *For an Amerindian Autobiography: An Essay on the Foundations of a Social Ethic*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 1992.

2 *Femme de l'Isle*, Rillieux, Éd. Sur le dos de la tortue, 1990.

3 *Le silence d'un cri*, Sainte-Foy, Éd. Anne Sigier, 1985.

4 « La littérature autochtone d'hier à aujourd'hui », dans *Vie des Arts*, vol. 137 (décembre 1989).

5 « The Sacred Hoop: A Contemporary Indian Perspective on American Indian Literature », dans *Cross-Currents*, vol. XXVI, 2 (1976).

Il est juste que « les remarques générales concernant l'oralité ne constituent pas forcément une particularité amérindienne », et je crois l'avoir clairement établi dans mon essai en citant des auteurs tels que Cauvin <sup>6</sup>, Bouvier <sup>7</sup>, Finnegan <sup>8</sup>, Gourdeau <sup>9</sup>, qui ont publié des ouvrages sur des sociétés orales africaines ou d'autres.

Je considère également que les thèmes des mythes se recourent effectivement malgré la multitude des versions possibles. Plusieurs nations commerçaient ensemble et les nomades entraient souvent en contact avec d'autres nations nomades ou sédentaires. Mais ce qui continue de m'étonner, c'est que certains mythes sont comparables à ceux de nations fort éloignées : entre autres, Wiget <sup>10</sup> souligne bien que le « Earth-Diver myth » est présent en Asie, en Sibérie, dans une grande partie de l'Amérique et en Arctique (cf. note 3, p. 47).

On peut également affirmer que lors de l'arrivée des missionnaires, les Amérindiens ont refusé l'écriture. Il faudrait toutefois préciser que la langue revêtait bien peu d'importance et que les images saintes ou celles représentant l'enfer se voyaient souvent attribuer un aussi grand pouvoir « maléfique » que l'écriture. Il ne faut pas oublier que l'arrivée des missionnaires coïncidait souvent avec les pires épidémies (p. 76). Le livre devenait ici le symbole de la mort, et le refus de l'écriture signifiait bien plus le refus de s'assujettir au pouvoir chamaniste des missionnaires qu'à celui de la langue française.

Par ailleurs, Peter G. Klaus semble avoir compris qu'il y avait une « progression dans l'écriture amérindienne entre les pétitions du XVIII<sup>e</sup> siècle et les déclarations ou essais publiés au XX<sup>e</sup> siècle », mais cette progression caractérise plutôt les rapports entre les nations et le gouvernement, notamment dans les moyens employés (avocats, études, statistiques) (p. 112). Elle n'est certainement pas évidente puisque chacune des nations amérindiennes du Québec ne transige pas de la même façon et n'en est pas rendue nécessairement au même point dans ses négociations ou revendications.

Pour ce qui a trait à ma comparaison entre la littérature amérindienne et la littérature louisianaise, je continue de penser qu'elle est fort valable. Les Acadiens, comme les Amérindiens, ont été délogés de leur territoire d'origine. Comme eux, ils ont beaucoup perdu : leurs moyens de subsistance et leur langue. En effet, quand la scolarité devient obligatoire, on leur interdit de parler leur langue : en 1916, pour les Cajuns, et en 1952 pour les Amérindiens. Comme les Amérindiens, plusieurs Cajuns ne connaissent pas leur langue maternelle. À l'instar de la littérature écrite amérindienne, la nouvelle littérature louisianaise « se préoccupe de la survie de sa langue et de sa culture » (Barry et Ancelet) <sup>11</sup>. Littérature amérindienne et littérature louisianaise puisent aux sources du

6 Jean Cauvin, *la Parole traditionnelle*, Issy les Moulineaux (France), Éd. Saint-Paul, 1980.

7 Jean-Claude Bouvier et coll., *Tradition orale et réalité culturelle*, Paris, CNRS, 1980.

8 Ruth Finnegan, *Oral Literature in Africa*, Londres, Oxford University Press, 1970.

9 Jean-Pierre Gourdeau et al., *la Littérature négro-africaine*, Paris, Librairie Hatier (Thema anthropologie), 1973.

10 Andrew Wiget, *Native American Literature*, Boston, Twayne Publishers, 1985.

11 « The Cajun Who Went to Harvard : de l'oral à l'écrit en Acadie tropicale », dans *les Autres littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, Cahiers du CRCCF, 24 (1987).

passé et s'inspirent de la tradition orale. Toutes deux constituent des littératures minoritaires issues de l'Amérique, ce qui n'est pas le cas pour les littératures africaines.

Finalement, je ne peux que me réjouir des commentaires de Peter G. Klaus : cela prouve encore une fois que les Européens s'intéressent davantage à la littérature amérindienne que la majorité des universitaires québécois. Quant aux chercheurs canadiens anglophones, ils semblent ignorer qu'il existe une littérature écrite amérindienne au Québec, ce qui est inacceptable. Par exemple, Penny Petrone, professeure émérite à l'Université Lakehead en Ontario, une sommité dans le domaine, n'a-t-elle pas affirmé en 1990 dans *Native Literature in Canada*<sup>12</sup> que son livre exclut les Inuit et les Amérindiens écrivant en français « because an adequate study of their tradition and writings would require books of their own » ? Et puis n'a-t-elle pas ignoré également les auteurs amérindiens du Québec qui écrivent en anglais comme Johnny Beauvais<sup>13</sup> ou Louis Hall<sup>14</sup> ? Pourtant, en 1990, on comptait déjà au Québec plus d'une trentaine de titres publiés par des auteurs amérindiens de langue française ou anglaise. Désolant ? Peu importe, les recherches continuent au Québec<sup>15</sup>.

*Diane Boudreau*

Centre de recherche sur la littérature  
et les arts autochtones du Québec

---

12 *Native Literature in Canada. From the Oral Tradition to the Present*, Toronto, Oxford University Press, 1990.

13 *Kahnawake*, Kahnawake, 1986.

14 *Rebuilding the Iroquois Confederacy*, Kahnawake, Mohawk Nation Office, 1989. *Warrior's Handbook*, Kahnawake, Mohawk Nation Office, 1979.

15 Dans quelques mois, un dictionnaire sur les auteurs autochtones du Québec écrivant en français, en anglais ou en langues autochtones paraîtra. Ce dictionnaire est compilé dans le cadre des activités du Centre de recherche sur la littérature et les arts autochtones du Québec.